



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
CÔTE D'IVOIRE
LABORATOIRE
D'EXCELLENCE

Addendum N° 02 au Dossier d'Appel d'Offres

Référence : MCA-CI/WORKS/QPBS/307

Travaux de construction de l'échangeur du grand carrefour de Koumassi sur le boulevard VGE

11 janvier 2023

Le présent Addendum N°02 au Dossier d'Appel d'Offres (DAO) Réf. MCA-CI/WORKS/QPBS/307 est émis conformément aux Instructions aux Soumissionnaires (IS) - Clause 9, pour modifier le DAO.

Le Dossier d'Appel d'Offres est modifié comme suit :

➤ **Avis Spécifique de Passation de marchés**

Supprimer :

Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le **16 janvier 2023 à 15h00** - Heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres soumises après la date et l'heure indiquées ne seront pas acceptées

Remplacer par :

Les Offres doivent parvenir par voie électronique au plus tard le **30 janvier 2023 à 15h00** - Heure d'Abidjan conformément aux instructions fournies dans le DAO. Les offres soumises après la date et l'heure indiquées ne seront pas acceptées

➤ **Section II – Fiche de données de l'appel d'offres :**

Clause IS 1.2 :

Supprimer :

Le Maître d'ouvrage fournira les intrants et installations suivants :

- **Espaces pour les bases vie-industrielles-opérationnelle**

Lot unique : Travaux de construction de l'échangeur du grand carrefour de Koumassi sur le boulevard VGE : Les espaces nécessaires des bases vie et des bases industrielles pour la réalisation de ces travaux seront mis à la disposition de l'Entrepreneur.

Ces espaces sont libres de toute occupation et leur aménagement, selon le besoin, est laissé au soin de l'Entrepreneur. Les frais et coûts des aménagements sont exclusivement à la charge de l'Entrepreneur.

Ces espaces sont :

BVGE-VI-24 : 19 230 M²

BVGE-V-32a : 8 984 M²

Leurs localisations sont données en annexe du Fascicule A des spécifications techniques à la Section V du présent Dossier d'Appel d'Offres.

- **La liste des entreprises agréées pour la réalisation des travaux de dévoiement ou de protection de réseaux d'utilité publique est fournie au chapitre 5 de l'énoncé des travaux.**

NB : La liste fournie des entreprises agréées pour la réalisation des travaux de dévoiement ou de protection de réseaux d'utilité publique reste **INDICATIVE** et vise à faciliter le travail du soumissionnaire. Le soumissionnaire est libre de consulter d'autres entreprises de son choix en intégrant les contraintes liées aux activités sur les réseaux concessionnaires.

Remplacer par :

Le Maître d'ouvrage fournira les intrants et installations suivants :

- **Espaces pour les bases vie-industrielle-opérationnelle**

Lot unique : Travaux de construction de l'échangeur du grand carrefour de Koumassi sur le boulevard VGE : Les espaces nécessaires des bases vie et des bases industrielles pour la réalisation de ces travaux seront mis à la disposition de l'Entrepreneur.

Ces espaces sont libres de toute occupation et leur aménagement, selon le besoin, est laissé au soin de l'Entrepreneur. Les frais et coûts des aménagements sont exclusivement à la charge de l'Entrepreneur.

Ces espaces sont :

BVGE – VI – 24 : 14 420 M²

BVGE – V – 34 : 5 200 M²

Leurs localisations sont données en annexe du Fascicule A des spécifications techniques à la Section V du présent Dossier d'Appel d'Offres.

- **La liste des entreprises agréées pour la réalisation des travaux de dévoiement ou de protection de réseaux d'utilité publique est fournie au chapitre 5 de l'énoncé des travaux.**

NB : La liste fournie des entreprises agréées pour la réalisation des travaux de dévoiement ou de protection de réseaux d'utilité publique reste **INDICATIVE** et vise à faciliter le travail du soumissionnaire. **Le soumissionnaire est libre de consulter d'autres entreprises agréées de son choix en intégrant les contraintes liées aux activités sur les réseaux concessionnaires.**

Clause IS 22.3 (g) :

Supprimer :

Si un Soumissionnaire soumet une Offre technique avec protection par mot de passe, le mot de passe de l'Offre technique doit être envoyé au plus tard 15 minutes avant l'heure limite de soumission des Offres - heure locale de MCA-Côte d'Ivoire le **16 janvier 2023 à 15h00** heure Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com.

Remplacer par :

Si un Soumissionnaire soumet une Offre technique avec protection par mot de passe, le mot de passe de l'Offre technique doit être envoyé au plus tard 15 minutes avant l'heure limite de soumission des Offres - heure locale de MCA-Côte d'Ivoire le **30 janvier 2023 à 15h00** heure Abidjan à l'adresse électronique suivante : MCACoteDIvoirePA@dt-global.com.

Clause IS 23.1

Supprimer :

Les Offres doivent être soumises électroniquement au plus tard le **16 janvier 2023 à 15h00 heures** (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire). Un courriel sera envoyé avec les instructions de soumission aux Soumissionnaires enregistrés auprès de l'Agent de Passation de Marchés

Remplacer par :

Les Offres doivent être soumises électroniquement au plus tard le **30 janvier 2023 à 15h00 heures** (Heure d'Abidjan Côte d'Ivoire). Un courriel sera envoyé avec les instructions de soumission aux Soumissionnaires enregistrés auprès de l'Agent de Passation de Marchés

Clause IS 26.1

Supprimer :

La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne [www.Zoom.us](https://www.zoom.us) le **16 janvier 2023 à 15h45**, UTC. Le lien de la séance d'ouverture en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

Remplacer par :

- La séance d'ouverture des plis sera organisée sur la plateforme de conférence en ligne www.Zoom.us le **30 janvier 2023 à 15h45**, UTC. Le lien de la séance d'ouverture en ligne sera transmis aux soumissionnaires par courriel.

➤ **Section IV. Formulaires de soumission**

26. Devis quantitatif et Bordereaux de prix

Supprimer :

10.01 DOSSIERS EXPLOITATION SOUS CHANTIER D'OPÉRATION (DESC-O)

LE FORFAIT - Montant HT en toutes lettres

DOSSIERS D'EXPLOITATION SOUS CHANTIER D'OPÉRATION (DESC-O)

Ce prix rémunère forfaitairement (FT) l'établissement de tous les Dossiers d'Exploitation Sous Chantier d'Opération (DESC-O) et de leur mise en œuvre nécessaires à la réalisation de l'ensemble des travaux

Les DESC-O devront être établis en respectant les contraintes d'exploitation définies au fascicule A du CCTP et de ses annexes et plans spécifiques au DESC fourni dans le DAO.

Ce prix comprend notamment :

- la réalisation du plan de gestion des déviations de trafic et des simulations statiques de trafics pour chacune des phases de travaux. Les données de bases sous EMME4 seront fournies à l'entrepreneur.
- La réalisation d'une note d'hypothèses regroupant les données utilisées pour la réalisation des simulations statiques de trafic,
- La réalisation des simulations statiques et la rédaction des supports de présentation (rapports, PowerPoint, vidéos, etc.),
- Les frais liés à la communication au public et à la vulgarisation des plans de circulation
- Le processus de validation par l'administration de l'ensemble des documents produits, frais reliés aux logiciels et équipements informatiques pour la réalisation des simulations
- Main d'œuvre spécialisée pour la réalisation des simulations et études de circulation,
- L'établissement des demandes d'arrêtés de circulation à déposer auprès des services concernés,
- Les frais d'étude et d'établissement des plans de balisage et de marquage de la signalisation horizontale provisoire,
- Les frais d'étude et d'établissement des plans de phasage pour la pose du balisage et la réalisation de la signalisation horizontale provisoire,
- Les frais d'établissement et d'instruction jusqu'à obtention des arrêtés des Dossiers d'Exploitation sous Chantier d'Opération pour les travaux,
- Les frais liés à l'obtention des permis voirie, des demandes d'arrêtés de circulation imposés par les travaux et à déposer auprès des autorités compétentes,
- Les sujétions liées à la continuité de l'exploitation des voies publiques par les gestionnaires concernés,
- Les frais et sujétions liés aux prescriptions imposées par les gestionnaires de voiries et de réseaux,

- Main d'œuvre spécialisée pour la réalisation des DESC-O (1 spécialiste en signalisation et sécurité routière et des signaleurs routiers selon le nombre requis durant les travaux)
- La participation aux réunions avec l'Ingénieur de Supervision.

Ce prix s'applique quel que soit le nombre de DESC-O nécessaires à l'obtention des arrêtés de circulation.

Ce prix sera réglé par fraction suivant la règle suivante :

- Acompte mensuel de 100 % / D (D étant le délai d'achèvement des travaux),

Remplacer par :

https://www.dropbox.com/s/tbz1lh4uzyo02x2/BPU%20Echangeur%20Grand%20carrefour%20de%20Koumassi_VGE_N.pdf?dl=0

10.01 DOSSIERS EXPLOITATION SOUS CHANTIER D'OPÉRATION (DESC-O)

LE FORFAIT - Montant HT en toutes lettres

DOSSIERS D'EXPLOITATION SOUS CHANTIER D'OPÉRATION (DESC-O)

Ce prix rémunère forfaitairement (FT) l'établissement de tous les Dossiers d'Exploitation Sous Chantier d'Opération (DESC-O) et de leur mise en œuvre nécessaires à la réalisation de l'ensemble des travaux

Les DESC-O devront être établis en respectant les contraintes d'exploitation définies au fascicule A du CCTP et de ses annexes et plans spécifiques au DESC fourni dans le DAO.

Ce prix comprend notamment :

- La réalisation du plan de gestion des déviations de trafic et des simulations statiques et dynamiques de trafics pour chacune des phases de travaux. Les données de bases sous EMME4 seront fournies à l'entrepreneur pour les simulations statiques,
- La réalisation d'une note d'hypothèses regroupant les données utilisées pour la réalisation des simulations de trafic,
- La réalisation des simulations et la rédaction des supports de présentation (rapports, PowerPoint, vidéos, etc.),
- Les frais liés à la communication au public et à la vulgarisation des plans de circulation
- Le processus de validation par l'ingénieur de supervision de l'ensemble des documents produits,
- Les frais reliés aux logiciels et équipements informatiques pour la réalisation des simulations,
- La main d'œuvre spécialisée pour la réalisation des simulations et études de circulation,
- L'établissement des demandes d'arrêtés de circulation à déposer auprès des services concernés,
- Les frais d'étude et d'établissement des plans de balisage et de marquage de la signalisation horizontale provisoire,
- Les frais d'étude et d'établissement des plans de phasage pour la pose du balisage et la réalisation de la signalisation horizontale provisoire,
- Les frais d'établissement et d'instruction jusqu'à obtention des arrêtés des Dossiers d'Exploitation sous Chantier d'Opération pour les travaux,
- Les frais liés à l'obtention des permis voirie, des demandes d'arrêtés de circulation imposés par les travaux et à déposer auprès des autorités compétentes,

- Les sujétions liées à la continuité de l'exploitation des voies publiques par les gestionnaires concernés,
- Les frais et sujétions liés aux prescriptions imposées par les gestionnaires de voiries et de réseaux,
- Main d'œuvre spécialisée pour la réalisation des DESC-O (1 spécialiste en signalisation et sécurité routière et des signaleurs routiers selon le nombre requis durant les travaux)
- La participation aux réunions avec l'Ingénieur de Supervision.

Ce prix s'applique quel que soit le nombre de DESC-O nécessaires à l'obtention des arrêtés de circulation.

Ce prix sera réglé par fraction suivant la règle suivante :

- Acompte mensuel de 100 % / D (D étant le délai d'achèvement des travaux),

➤ **Section V. Énoncé des travaux**

II. Spécification techniques

Supprimer :

1. **Fascicule A – Prescriptions générales (fichier : 01. Fascicule_A_Prescriptions Générales_BVGE.pdf)**

Remplacer par :

1. **Fascicule A – Prescriptions générales (fichier : 01. Fascicule_A_Prescriptions Générales_BVGE_N.pdf)**

<https://www.dropbox.com/s/n2cpoyi96th89k6/01.%20Fascicule A Prescriptions%20G%C3%A9n%C3%A9rales BVGE N.pdf?dl=0>

III. ANNEXES GENERALES

Supprimer :

02. **DOSSIER D'EXPLOITATION SOUS CHANTIER (DESC) (Fichier : DESC_BVGE_V3)**

Remplacer par :

02. **DOSSIER D'EXPLOITATION SOUS CHANTIER (DESC) (fichier : DESC_BVGE_V4)**

https://www.dropbox.com/s/vpkrmymetuk232w/DESC_BVGE_V4.pdf?dl=0

Toutes les autres clauses et conditions du Dossier d'Appel d'Offres restent inchangées.